

Honneur bachelier de Melonhals, France auverroir de la garde
 depuis long temps d'autre a été par moy fortigné, c'est à
 dans cette parois de la garde les mois julle catholique par
 fait, sans quil soit intervenu aucun empêchement d'un
 autr, que canonique jay exigé leur mutuel consentement, c'est à
 mariage selon le rit de notre sainte mere legiere catholique
 apostolique, et romaine en presence deieur parrain pierre de la
 queit, d'avoine andouin, et d'andré senis clerc de la parois
 honneur qui ont signés avec nous ces deux derniers illitres
 Loies grece Geo. baptyne S. lion pretre

Copie de
 mariage
 theodore
 dauid

lan mil sept cent quarant un et le vingt jeonevier
 jay baptisé mari theodore dauid fille naturelle, et
 legitime de jacques, et de marguerite pereire née, le
 jour d'oct. le parrain laurent laure, et la marraine
 catharine atane, pteux josphat an bouches, et
 françois mouchon sermons requis qui ont signés avec
 nous S. lion pretre

Plazan Laure francis mlo

Mariage
 de marie
 ardisson,
 et marie
 fenevel

lan mil sept cent quarante deux, eslevinge l'ingne
 Mois de janvier. Le mariage accordé entre nous
 ardisson fille de feu françois menages de lelieu de la
 garde, et de catherine vedette d'anne pteux, et Marie fenevel
 fille de vincent auffy menages, et de Marguerite julien
 tous habitants du des lieux d'autre, a été par nous bap
 tisé, signés, c'est à dire dans la Parois de b. la garde. les
 trois publications faites sans quil soit intervenu aucun
 empêchement soit civil, ou canonique, le pere et meres
 des parties presents, jay exigé leur mutuel consentement
 selon ay donné la benediction nuptiale selon le rit de
 thome c. legiere catholique, apostolique, et romaine en

88 Presence des s^{rs} honneur hugues loies miffen 2
 et d'anne pteux, et andré senis illitres
 Donant curé.

Elizabeth
 fille morte

frugie 9 L'annu

Renne
 gndran
 mort

lan mil sept cent quarante deux, eslevinge l'ingne
 Mois de janvier. Le mariage accordé entre nous
 fille le fils de jacques menages de lelieu de la garde, et de b. la
 de Nauban auffy. Honneur pteux, et andré senis illitres
 c'est à dire de l'annu. S. lion pretre Geo. baptyne
 lan mil sept cent quarante deux, eslevinge l'ingne
 Mois de janvier. Le mariage accordé entre nous
 Renne gndran et d'anne pteux, et andré senis illitres
 de la garde de mariage de nous, et d'anne pteux, et
 les sacrements de legiere. le mariage c'est à dire de l'annu
 de l'annu. S. lion pretre

mariage de
 jacques pteux
 avec rose
 nige

le mariage accorde entre jacques pteux, fils de feu
 marie, et rose rose vicande de la ville d'hyeres d'une
 pteux, et rose nige fille de thomas, et d'anne ben julien
 de cette parois d'autre a été c'est à dire par nous, signés
 lan mil sept cent quarant un, et le vingt de janvier
 les trois publications de baptyne, sans quil soit intervenu
 aucun empêchement tant civil que canonique le pere et
 mere de la fille pteux, jay exigé leur mutuel consentement
 et leur ai donné la benediction nuptiale selon le rit de notre
 sainte mere legiere catholique apostolique, et romaine en
 presence de s^r honneur hugues loies miffen, et d'anne pteux
 senis clerc de la parois de feu baptisé selon pteux capdan
 d'anne illitres, et c'est à dire par nous, signés avec nous
 c'est à dire comme jay pteux. S. lion pretre

mariage de
 Louis ruffone
 de mariane
 fantine

lan mil sept cent quarant un et le mardi neuf
 janvier le mariage accordé entre Louis ruffone
 fils de feu guillaume, et de magdalene heugues